

LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

N° 111 - Avril - Mai - Juin 2016





MAIRIE DE GUIBEVILLE

Rue Pasteur - 91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 64 90 26 33

Fax : 01 64 90 26 33

E-mail : mairie.guibeville@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi	10h - 12h
Mardi	14h - 16h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	14h - 16h
Vendredi	10h - 12h
Samedi	10h - 12h



NUMEROS UTILES



18 rue de Saint-Arnoult
91340 OLLAINVILLE

Tél. : 01 69 26 18 60

Fax : 01 69 26 18 70

E-mail : contact@cc-arpajonnais.fr



PREFECTURE DE L'ESSONNE

Bd de France - 91000 EVRY

Tél. : 01 69 91 91 91

SOUS-PREFECTURE

Av. du G^{al} de Gaulle - 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 69 31 96 96



CONSEIL GENERAL

Bd de France - 91000 EVRY

Tél. : 01 60 91 91 91

Fax : 01 60 91 91 77



CENTRE DES IMPÔTS

29 Av. du G^{al} de Gaulle
91295 ARPAJON CEDEX

Tél. : 01 69 26 84 13



ALLOCATIONS FAMILIALES

1 avenue Aristide Briand
91290 ARPAJON

Tél. : 01 69 26 85 00



TRESORERIE PRINCIPALE

17 rue Victor Hugo
91294 ARPAJON CEDEX

Tél. : 01 60 83 41 63



GENDARMERIE NATIONALE

Brigade d'Egly - 9 allée des joncs
91520 EGLY

Tél. : 01 64 90 00 64



VEOLIA EAU URGENCES TECHNIQUES

7j / 7 - 24h/24h

Tél. : 0969 368 624
(appel non surtaxé)



PLATE-FORME DE DISTRIBUTION DU COURRIER

Tél. : 3631



ERDF DEPANNAGE ÉLECTRICITÉ

Tél. : 09 726 750 91
(appel non surtaxé)



COMIFET

Comité des fêtes et des loisirs
Mairie

91630 GUIBEVILLE

<http://comifet-guibeville.e-monsite.com/>



Médiathèque municipale

11 av Charles de Gaulle
91630 GUIBEVILLE

Tél. : 01 60 83 84 35
Courriel : mediatheque.guibeville@orange.fr



GYMAGUIB

Mairie
91630 GUIBEVILLE



SICTOM DU HUREPOIX

6 rue du Buisson Rondeau - BP 38
91650 BREUILLET

Tél. : 01 69 94 14 14
Fax : 01 69 94 14 19



GRUPE SCOLAIRE LA FONTAINE

13 av. Jacques Cartier
91630 GUIBEVILLE

Tél. école : 01 69 26 19 30
Tél. garderie : 01 69 26 19 32
Tél. cantine : 01 69 26 19 33



COLLEGE ALBERT CAMUS

17 rue du Peuple La Lance
91290 LA NORVILLE

Tél. : 01 64 90 21 20



LYCÉE EDMOND MICHELET

2 boulevard Abel Cornaton
91290 ARPAJON

Tél. : 01 60 83 97 63



LYCEE RENE CASSIN

17 rue Jean Moulin
91290 ARPAJON

Tél. : 01 60 83 29 09



URGENCES



**POLICE
NATIONALE**

17



15



POMPIERS

18

LE GUIBEVILLOIS

Bulletin d'informations municipales

Directeur de publication :

Gilles LELU, Maire

Comité de rédaction :

Commission Information - Communication :

Gilles Lelu, Jean-Daniel Blanchecotte, Michel Collet, Philippe Dupuis, Rémi Granelli, Henri Guischart, Didier Hurdoyal, Déborah Moricet, Thierry Ratoni.

LE GUIBEVILLOIS VOUS INFORME...

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

- Extrait du conseil municipal du 05 Avril 2016
- Un nouveau contrat de territoire pour Guibeville
- Fête du village
- Festival de jour / de nuit, Nettoyage de printemps
- Budget primitif 2016
- Informations municipales
- La vie de l'école
- Tourisme
- Activités COMIFET
- La vie associative
- Médiathèque municipale

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2016

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité la Plan Local d'Urbanisme de Guibeville. Ce document va désormais encadrer le développement futur de notre village.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET BUDGET PRIMITIF 2016 :

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune et le Budget primitif 2016 (Voir notre article en pages 4 et 5).

COMPTE DE GESTION 2015

Après avoir constaté les résultats identiques du compte de gestion établi par la Trésorerie d'Arpajon, comptable de la commune, le Conseil municipal l'a adopté à l'unanimité.

VOTE DES 3 TAXES LOCALES :

En considérant les besoins budgétaires de la Commune pour l'année 2016 dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif, les membres du Conseil Municipal ont décidé de reconduire les taux d'imposition des taxes locales sans augmentation pour l'année 2016.

BALCONNIERES POUR LE GROUPE SCOLAIRE :

La Municipalité souhaitait installer des balconnières sur les barrières devant le groupe scolaire. Le Conseil Municipal a validé le devis de la Sté Discount Collectivités pour l'installation de 6 balconnières à hauteur de 869 €H.T.

CLOTURE AUTOUR DE L'AIR DE JEUX :

Suite à la sollicitation de plusieurs Guibeillois, la Commission travaux a travaillé sur l'installation d'une clôture et d'un portillon autour de l'aire de jeux située derrière la Mairie. Le Conseil Municipal a approuvé le devis de l'entreprise ALLAVOINE pour un montant de 3.782,10 € H.T. Il convient de remercier le Député Michel POUZOL qui s'est engagé à participer à la réalisation de cette opération sur les fonds de sa réserve parlementaire.



MODIFICATION DU PERIMETRE DU R.A.M.

Dans le cadre de sa compétence petite enfance, la communauté de communes de l'Arpajonnais avait rattaché Guibeville au R.A.M. d'Arpajon.

Dans ce cadre de nombreuses animations et services étaient rendus pour les assistantes maternelles mais aussi pour les parents.

Aujourd'hui dans le cadre de la fusion des établissements publics de coopération intercommunale, Cœur d'Essonne Agglomération a repris cette compétence, en modifiant la sectorisation des R.A.M.

Guibeville dépend dorénavant du R.A.M. de Cheptainville, qui regroupe les communes d'Avrainville, de Cheptainville et de Marolles-en-Hurepoix. Ses locaux, très colorés et très accueillants pour les jeunes enfants, sont situés 3 route de Marolles.

Madame Isabelle BEDEL, en est la nouvelle Directrice. Cette dernière a déjà effectué quelques animations sur Guibeville avec les enfants et leurs assistantes maternelles. Les rencontres ont lieu régulièrement, le mardi matin au groupe scolaire, dans une salle qui leur est spécialement dédiée.

RAM de Cheptainville :
3 route de Marolles
91630 Cheptainville
Tel : 01 64 95 44 37

Courriel : ram.cheptainville@coeuresonne.fr

UN NOUVEAU CONTRAT DE TERRITOIRE POUR GUIBEVILLE

Dans le cadre de sa nouvelle politique économique, le Conseil Départemental de l'Essonne permet aux communes de son territoire d'obtenir des subventions pour la réalisation d'investissements divers.

La commune a donc décidé de profiter de cette opportunité pour présenter au Département, dans le cadre d'un contrat de territoire, une demande de subvention pour réaliser :

→ un skate-park

→ une aire de stationnement au 17 bis avenue Charles de Gaulle

→ l'accessibilité aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite des bâtiments de la commune recevant du public

→ L'accessibilité aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite de la médiathèque.

Ainsi pour une dépense totale H.T. de 146 000 €, 105 000 € seraient pris en charge par le Conseil départemental, représentant ainsi une subvention de près de 71 %.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction auprès des services départementaux.

Nous ne manquerons pas de revenir en détail sur ce sujet dans l'une de nos prochaines publications.

FETE DU VILLAGE

La fête du village aura lieu les 18 et 19 juin 2016. Comme à l'habitude, vous retrouverez les attractions et le repas proposés par COMIFET, l'apéritif champêtre, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice proposés par la Municipalité.



**NOTEZ
DES A PRESENT
CETTE DATE
SUR VOS AGENDAS**

COMIFET
vous communiquera
prochainement le
programme des
festivités

Devant le succès de l'an dernier, Guibeville accueille à nouveau cette année le festival « De jour/de nuit ». Le spectacle aura lieu le dimanche 29 mai.

Comme l'an dernier, il s'agira d'un spectacle tous publics. Il se déroulera en extérieur, au parc des Douves.

**L'Art
OSé**

Votre spectacle :

A **15h30** : "Jacqueline et Marcel jouent le **Médecin Volant de Molière**".

Attention ! Puristes de Molière s'abstenir.



Le Médecin Volant est le prétexte trouvé par Jacqueline et Marcel pour venir devant vous. Ils joueront la pièce et profiteront de chaque instant pour divaguer au gré de leurs envies.

Ce qui va se passer ? Ils n'en savent rien, nous non plus, cela appartient à l'imprévu et à leur état de forme.

Avis Télérama  **On aime passionnément** *"...Rompu à l'improvisation et à la démesure, ce duo s'attaque cette fois au répertoire français... Et parce que rien ne leur est impossible, ils interprètent les seize scènes en quarante-cinq minutes et tous les rôles à eux deux. Ils s'amuse aussi de la mécanique et du génie de Molière, avec un respect insolent, une fantaisie irrésistible et la complicité parfois involontaire du public. Pétilnants et généreux, ils possèdent les qualités qu'ont les plus grands comédiens, et une ou deux autres encore.*

A **16h30** : un goûter vous sera offert avec Fanfan et Marco.

Nous vous attendons nombreux.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS ESSONNE VERTE - ESSONNE PROPRE



Pour Guibeville, l'opération a été fixée au

samedi 28 mai 2016
de 10h00 à 12h00

Comme les années précédentes, le RDV est fixé à 10h00 à l'entrée de la salle polyvalente.

Les parents seront les bienvenus pour aider les élus à encadrer les groupes qui parcourront le village et à ramener les sacs de déchets ramassés aux quatre coins du village.

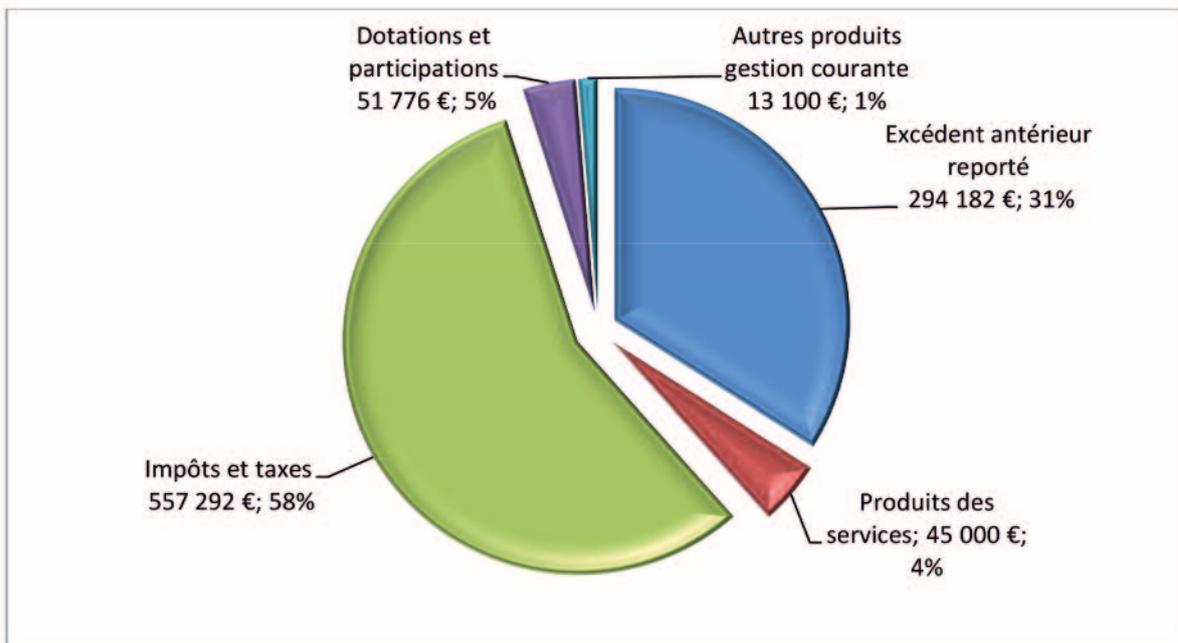
LE BUDGET PRIMITIF 2016



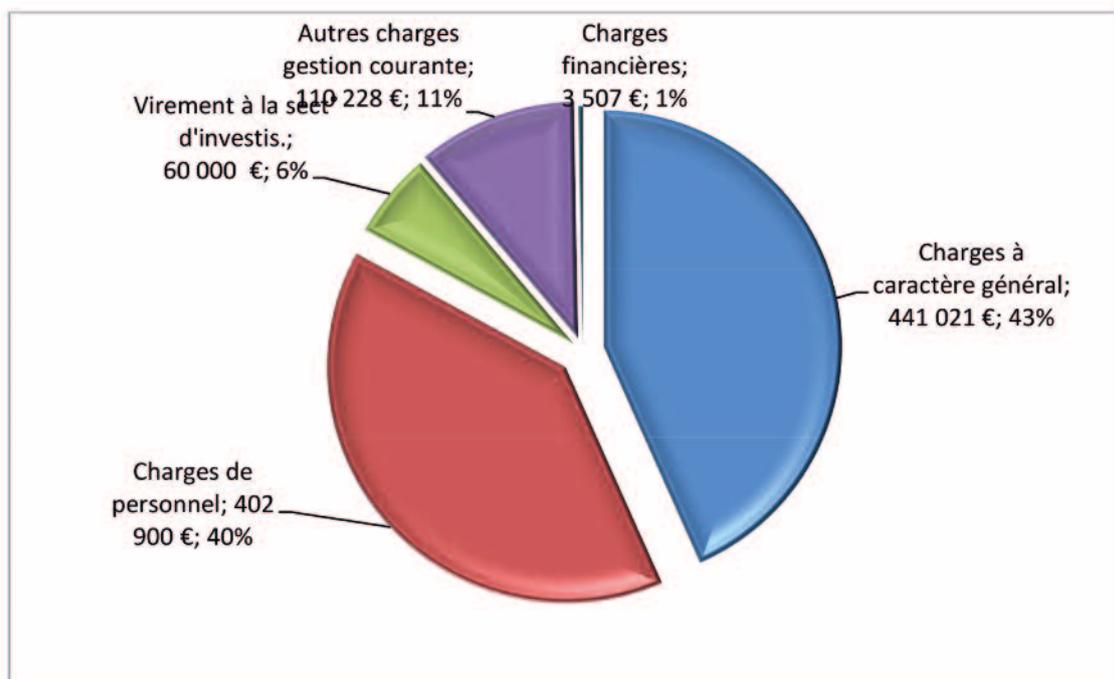
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes proviennent des impôts et taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti), de la dotation de l'Etat et de l'attribution de compensation de la taxe professionnelle en euros 2002 diminuée du montant des charges transférées à la CCA (Communauté de Commune de l'Arpajonnais), aujourd'hui Cœur d'Essonne Agglomération.

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT BP2016



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BP2016



LE BUDGET PRIMITIF 2016



SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2016 sera consacrée principalement aux travaux de mise en conformité de la voirie et des accès aux bâtiments communaux à destination des personnes à mobilité réduite. Ces travaux sont subventionnés par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de l'Arpajonnais, opération reprise par Cœur d'Essonne Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2016, de la manière suivante :

Conseil général de l'Essonne - Contrat quinquennal de 105 000 € :

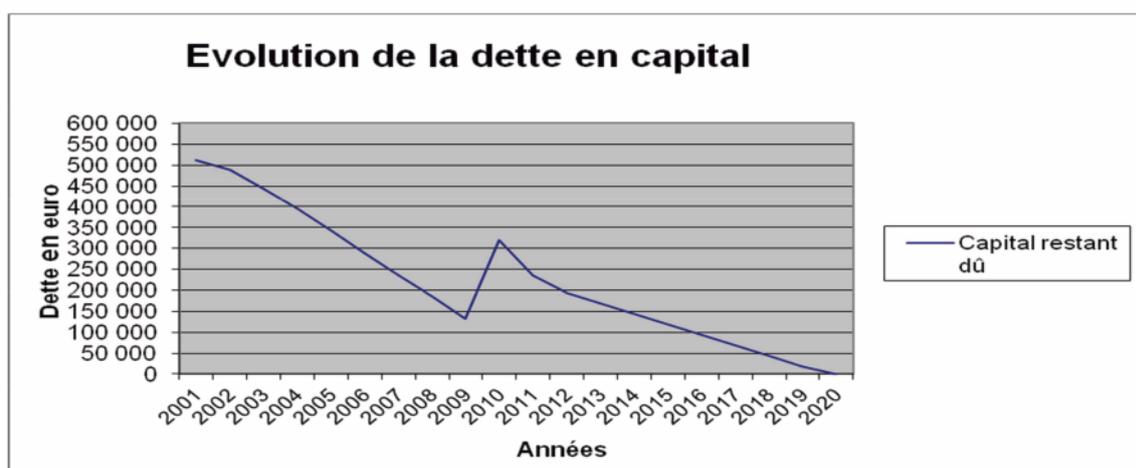
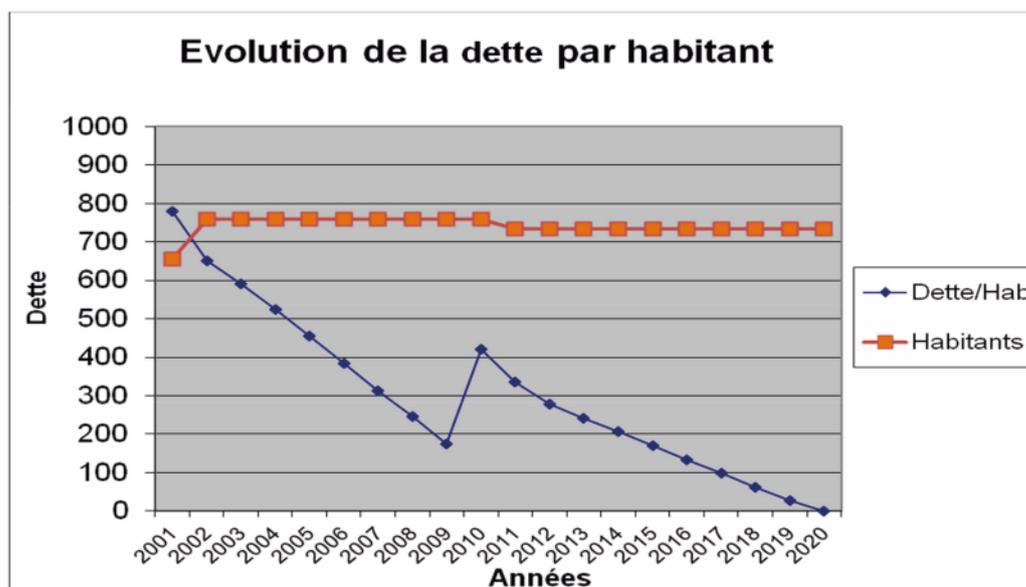
- :Montant HT subventionné = 33 950 € → Montant subvention = 25 000 €

Communauté de Communes de l'Arpajonnais :

- Montant HT subventionné = 127 314 € → Montant subvention = 63 657 €

DETTE DE LA COMMUNE

En 2016 le capital restant dû s'élève à **93 750 €** représentant un montant de **130 €** par habitant.





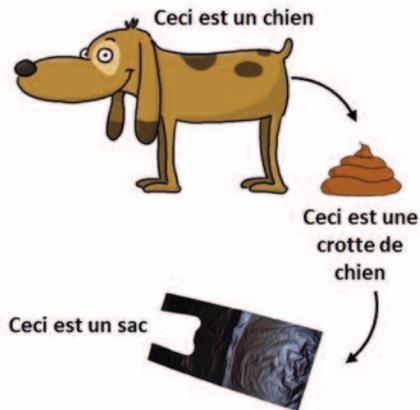
LE VRAI COUPABLE EST SUR DEUX PATTES !



Le comité de rédaction du Guibevillois s'excuse pour son dernier article sur les déjections canines paru dans le numéro 104 de l'été 2014 car celui-ci devait manquer cruellement de clarté...

En effet, nous avons pu observer que ce rappel au civisme n'avait pas eu l'effet escompté, nous trouvons encore bien trop de déjections canines sur nos espaces publics. Nous allons donc essayer d'être plus clair cette fois ci :

PROCEDURE



1 : Se saisir du sac plastique et l'enfiler comme un gant

2 : Ramasser la déjection avec ce « gant »

3 : Retourner le « gant » sur la déjection

4 : Refermer le sac

5 : Jeter le sac dans votre poubelle

Ce n'est pas plus compliqué, il suffit d'un peu de civisme et de bonne volonté !

La commune met à votre disposition des sacs appropriés à cet usage, il suffit de passer les prendre en mairie. Enfin, nous rappelons que les propriétaires ou possesseurs de chien sont tenus par la loi de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non-respect, il s'agit d'une infraction passible d'une contravention de 1ère classe.

PRESENTATION DU PROJET « LES JARDINS DU CHATEAU »

En soirée du 30 mars dernier, un public nombreux est venu assister à la présentation du projet « Les jardins du château » dont la réalisation a été confiée à la Sté NEXITY.

Ce projet sur lequel l'équipe municipale travaille depuis maintenant plusieurs années prévoit l'aménagement d'une zone autour du city-stade qui comptera 88 logements, dont 14 logements confiés à un bailleur social et 15 appartements.

Ce projet rendra une dynamique au groupe scolaire plus pérenne grâce à un roulement de population.



INFORMATIONS MUNICIPALES

AUJOURD'HUI, LA REGLE, C'EST ZERO PHYTO !



Les produits phytosanitaires sont définis par le règlement européen CE1107/2009 comme tous produits destinés à :

- Protéger les végétaux contre les organismes nuisibles,
- Exercer une action sur les processus vitaux de végétaux (autres que les substances nutritives),
- Assurer la conservation des produits végétaux,
- Prévenir, freiner ou détruire la croissance des végétaux indésirables.

Ces produits représentent des risques pour la santé humaine et l'environnement. Ils constituent une cause majeure de dégradation des cours d'eau.



La loi Labbé du 8 février 2014 complétée par la loi de transition énergétique du 18 août 2015, interdit à l'Etat, aux Collectivités et aux établissements publics l'utilisation de produits phytosanitaires à compter du 1^{er} janvier 2017.

Sont concernés les espaces verts, les forêts, les promenades et la voirie ouverts au public. Ainsi, votre commune va se mettre en conformité avec la loi en demandant à l'entreprise chargée de l'entretien des espaces verts de ne plus utiliser ce type de produits. Des moyens alternatifs vont être mis en œuvre.

Afin de respecter les nouvelles réglementations, notre commune n'utilisera plus aucun produit. Pour le renouvellement du contrat d'entretien des espaces verts, le cahier des charges établi impose aux entreprises qui se porteraient candidates d'en tenir compte dans leurs propositions. Ces nouvelles contraintes auront une incidence sur la propreté des trottoirs et des sentes piétonnes. Nous verrons certainement apparaître çà et là quelques mauvaises herbes. Mais rassurez-vous, tout sera mis en œuvre pour que notre commune reste propre.

MODIFICATION DU CODE DU SERVICE NATIONAL

La loi 2015-917 du 28 juillet 2015 a modifié certaines dispositions du code du service national, venant simplifier les règles par lesquelles les Français justifient de leur situation pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, les administrés ne doivent plus justifier de leur situation vis-à-vis du recensement mais **de leur participation à la journée défense et citoyenneté**. L'attestation de recensement sera modifiée en conséquence.



LA VIE DE L'ECOLE

Dans le cadre d'une classe découverte, les enfants de notre école (hormis la classe de maternelle) se sont rendus à Murat-le-Quaire en Auvergne pour pratiquer de multiples activités (ski, chien de traîneau, construction d'un igloo...). Mais laissons parler les enfants...

« La classe de CP / CE1 est allée en classe de neige en Auvergne dans le Massif Central. Nous avons rencontré des huskys de Sibérie et nous avons adoré les caresser et les conduire en traîneau. Nous avons construit un igloo et nous avons fait une randonnée en raquettes le long de la Dordogne. Nous avons fait aussi des expériences sur



l'eau et nous sommes allés voir un immense barrage. C'est une expérience enrichissante qui nous a appris beaucoup de choses. »



« Pendant la classe de découverte, beaucoup de personnes ont aimé faire du ski. Nous sommes allés faire de la nivologie le mardi. Le mercredi, nous avons longé la Dordogne et nous avons mis nos mains et nos pieds dans une source chaude à 38°. Jeudi nous avons visité un barrage à Bort-les-Orgues et il était très grand. Derrière le barrage, il y avait des personnes qui y vivaient et ils ont dû partir. Le soir nous avons fait une boum. Tous les matins, nous avons fait du ski. »



La Municipalité tient à remercier Mesdames Abadie et Laclergerie pour leur implication personnelle dans la réussite de ce projet.

UN ARBRE POUR LE CLIMAT

Dans le cadre de la sensibilisation des enfants aux notions d'environnement et dans le cadre de l'action « un arbre pour le climat », un arbre a été planté devant l'école le 19 janvier 2016.



En présence de Monsieur le Maire, tous les enfants de l'école ainsi que les maîtresses ont participé à cette plantation en déposant une poignée de terre au pied de l'arbre.

Cet arbre acheté avec la coopérative scolaire est un pommier.

Une plaque offerte par la Municipalité a également été posée.

TOURISME



L'Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative (OTSI) de Cœur d'Essonne Agglomération est une Association Loi 1901. Elle vous propose tout au long de l'année des sorties et activités pour tous les publics.

Voici quelques exemples de sorties et activités proposées :

Musée de la Franc-Maçonnerie - Salon du Tourisme – Randonnées à Montrésor, Loches, Chédigny – Rando-tourisme en Touraine le 1^{er} mai – Journée à Auvers-sur-Oise « Sur les pas de Van Gogh » - Journée annuelle de la randonnée pédestre – Zoo de Beauval – Soirée théâtre en décembre, etc...

Toute l'équipe se tient à votre disposition pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à leur rendre visite à Arpajon au 22 boulevard Abel Cornaton (du mardi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 et le samedi de 09h30 à 12h00).

Vous pouvez également joindre l'office de tourisme au 01 75 59 06 53, ou sur le site internet <http://ot-arpajonnais.fr/>

RAPPEL TONDEUSES ET AUTRES...

Dans le souci permanent du respect de chacun, nous vous rappelons qu'il est interdit par arrêté municipal, en raison de leur intensité sonore, d'utiliser les tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses et tous autres appareils susceptibles de causer une gêne pour votre voisinage :

- Les samedis de 12h à 14h,
- Les dimanches et jours fériés (Sauf entre 16h et 18h)
- Tous les jours avant 08h et après 19h



SOIREE SAINT-PATRICK

COMIFET vous a proposé samedi 19 mars une soirée Saint Patrick à la salle polyvalente.



Ambiance chaleureuse au son des musiques celtiques avec un agréable et sympathique orchestre de 3 musiciens.

Le repas, préparé par l'équipe COMIFET, a consisté en un apéritif, un plat de saucisses frites (avec rab pour les gros mangeurs), un dessert, le tout arrosé d'un verre de bière (ou deux) et au final un café pour ceux qui en désiraient.

72 convives ont participé à ce dîner spectacle et certains en ont même profité pour danser, en tenue celte de la tête aux pieds, donc avec kilt de rigueur.

Cette belle soirée de la Saint-Patrick s'est terminée à minuit sous les applaudissements de tous.



NOUVEAU BUREAU

COMIFET a tenu son assemblée générale le 13 février dernier et vous présente son nouveau bureau.

Présidente : Marielle Benetti-Dupuis

Trésorier : Jacques Soulier

Secrétaire : Muriel Cantin

Secrétaire adjointe : Laura Frelat

Membres : Maryse Soulier,
Maryline Leduc, Claudine
Ackermann, Anne-Marie
Krauss, Gaele Nedelec,
Laurette Abry, Hajer Belghith,
Marc Barez, Christophe
Letourneur, Richard Cahuzac, Thierry Frauchot.



COMIFET vous rappelle les activités qu'il vous propose :

La broderie : le mercredi soir de 20h à 21h30 (Contact : 06 34 77 02 95)

La Zumba : le lundi de 19h à 20 h et le mercredi de 19h à 20 h et de 20h à 21 h
(Contact : 06 34 77 02 95)

Les Ailes Guibevilloises

Contact : http://club.quomodo.com/les_ailes_quibevilloises/accueil



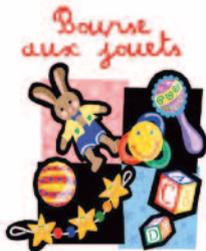
L'AGENDA

Samedi 18 juin 2016



5 et 6 novembre 2016

GUIB'ART
Le salon des artistes locaux



Date non encore fixée

Dimanche 19 juin 2016



3 décembre 2016



**RESERVEZ DES A PRESENT
CES DATES**



THEATRE

PANIQUE AU MINISTERE

Une comédie de
Jean Franco
et Guillaume Mélanie

Mise en scène de
Maxime Beulé



Ne pas voir sa tête pousser

LA COMPAGNIE DES HERMINES



Hermines, Jean-François Châtenet
Imprimé par les auteurs

« Gabrielle est la chef de cabinet du ministre de l'Education Nationale. Entre Louis, son ministre complètement largué, Cécile, son énergique mère croqueuse d'hommes et Sarah sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée ! L'arrivée d'Eric, jeune homme de ménage de 20 ans son cadet, va faire voler en éclats ses habitudes d'éternelle célibataire et semer la panique au Ministère... »

Voici résumé en quelques mots la pièce jouée par La Compagnie des Hermines le 12 mars dernier.

Une bonne partie de rigolade pour le nombreux public présent.

VIE ASSOCIATIVE

A.C.S.G. SECTION TENNIS DE TABLE

L'Association Culturelle et Sportive de Guibeville, avec son unique section Tennis de table, a organisé le 20 février dernier à 14h son traditionnel tournoi de ping-pong à l'occasion des vacances scolaires.

Malgré une faible participation, surtout pour les enfants, le tournoi c'est transformé en un mini-championnat, ce qui a permis à tout le monde de s'affronter.

Le classement pour la catégorie Enfants est le suivant :

1. Corentin BONNEAU
2. Matis RAYMOND
3. Romain GRANELLI
4. Matheo CANTIN

Le classement pour la catégorie Adultes est le suivant :

1. Michel OLLIVO
2. Daniel MATHIEU
3. Philippe LEDUC
4. Sébastien RAYMOND
5. Guillaume DESMOULIERS



Après une remise de récompenses, tous les participants bien fatigués mais contents ont partagé un moment convivial autour d'un goûter.

Un prochain tournoi est envisagé au printemps, avis aux amateurs. Nous vous rappelons que la section tennis de table s'entraîne tous les lundis à 21h dans la salle polyvalente de Guibeville.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE



Votre médiathèque vient de recevoir les dernières nouveautés littéraires : les nouveaux Guillaume Musso, Marc Levy, Françoise Bourdin et bien d'autres ainsi que des BD et quelques CD.

N'hésitez pas à passer à la médiathèque aux heures habituelles d'ouverture : les mercredis après-midi ou le samedi matin.

Vous pouvez aussi commander les livres que vous désirez lire.

Pour cela, une boîte à idées est à votre disposition à la médiathèque afin d'y déposer vos propositions de lecture. Lors du renouvellement du stock, il sera tenu compte des désirs des lecteurs.

Vous trouverez aussi à la médiathèque un coin enfants aménagé pour les plus jeunes. L'équipe de bénévoles vous y accueille en famille. Des ouvrages pour tous les âges vous y attendent.



01 60 81 17 17

ARBRES & PAYSAGES

Nos équipes au service de vos jardins

contact@arbres-et-paysages.fr

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Sté CHATEAU - PATTARO

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateaupattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

D E G

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

DÉPAN'EAU-GAZ

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

ESSONNE

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEZ TRANQUILLE

SOURIRE - QUALITE - EFFICACITE

TARIF IMMEDIAT SUR PLACE

Votre satisfaction nous porte

DEVIS GRATUIT

01.69.88.84.36

ou

www.essonnedemenagements.com



Votre annonce ici dans le Guibeillois

Contactez la Mairie
Tél : 01.64.90.26.33
Courriel : mairie.guibeville@wanadoo.fr



Floralia

Toutes compositions florales
Naissances - Mariages - Décès

15, avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles en Hurepoix Tél. 01 64 56 91 08



Aux délices de Lardy

Viennoiseries - pâtisseries - plateaux repas
- buffet - cocktail

Tél 01 60 82 12 28 port 06 23 82 72 11
Email delicesdelardy@sfr.fr
www.auxdelicesdelardy.fr
Livraison : entreprises et particuliers



Commune de

Guibeville

Restez en contact avec votre commune sur
www.guibeville.fr



